

LA LUMIÈRE

Volume 16, Numéro 1

Février 2010

**Édition spéciale
portant sur notre volet
d'activités**

Organisme financé par



Centraide
du Grand Montréal

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie
Québec 

L'APHRSO est heureuse de vous soumettre cette édition spéciale du journal La Lumière.

Le but de la présente édition vise à faire le suivi avec vous quant aux nombreuses démarches que nous avons entreprises au cours de la dernière année pour mieux analyser notre offre de services, notamment en ce qui a trait à notre programmation d'activités.

Comme vous le savez sans doute, l'APHRSO a procédé à une série de consultations en 2009 pour connaître le niveau de satisfaction et valider la perception des membres quant à l'atteinte de nos objectifs.

Cette démarche nous a permis de faire une belle analyse de nos pratiques et de mieux saisir les aspects sur lesquels nous devons apporter des modifications.

En ce sens, sachant que les objectifs de notre volet d'activités sont encore aujourd'hui peu ou mal connus, nous avons fait le choix pour 2010 de mettre en commun les résultats de nos consultations et nos objectifs pour en arriver à une nouvelle formule qui, nous l'espérons, clarifiera davantage notre vision du volet d'activités tout en permettant de mieux répondre aux attentes de nos participants.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des changements que nous avons apportés pour la nouvelle année.
Bonne lecture!



Dans ce numéro :

Explications sur les changements apportés	2-3
Quilles	4
Balle-molle et Hockey cosom	5
Jeudi soir	6
Vendredis socioculturels	7
Samedi-jeunes et camp d'été	8-9
Gang des pas pressés Inscription période estivale	10
Références utiles	11

APHRSO
Partenaire du milieu depuis 1980

Nous sommes sur

facebook

Devenez fan!

Pourquoi faire des changements ?

Peut-être y en a-t-il parmi vous qui se demande pourquoi faire des changements alors que nos activités connaissent un grand taux de participation? À cela, je vous répondrai que plusieurs raisons ont motivé l'APHRSO dans cette démarche. Permettez-moi, en tant que directrice, de tenter de bien vous les expliquer et de faire la lumière sur ce sujet.

Dans un premier temps, il importe de mentionner que depuis de nombreuses années, l'APHRSO est confrontée à une problématique importante qui est celle de ne pas être parvenue à bien faire connaître sa mission et ses objectifs. La preuve de cet énoncé est la suivante: nombreux sont, encore aujourd'hui, convaincus que l'APHRSO est un organisme de loisirs pour personnes handicapées. Or, notre organisme ne s'est jamais défini comme tel mais le fait que nous offrons une programmation-loisirs vient créer une ambiguïté qui est tout à fait normale. Pour tenter de clarifier le tout, précisons que de façon générale, une activité de loisir vise un but récréatif et de divertissement. Pour l'APHRSO, qui offre une programmation d'activités, le but est différent puisque nos objectifs visent une participation et une socialisation pouvant favoriser l'intégration sociale. Il s'agit là d'une nuance importante et ce, bien que nous tentons d'atteindre cet objectif en rendant notre programmation amusante pour nos participants.

La seconde ambiguïté existante résulte dans le fait que l'APHRSO est souvent référée comme étant l'organisme qui répond aux nombreux besoins que peuvent avoir les personnes handicapées ou leur famille. Il est évident que nous serions heureux si une telle ressource existait sur notre territoire mais le fait est que l'APHRSO ne doit pas être perçue comme telle puisqu'elle n'a pas ce mandat.

Précisions que l'APHRSO est un organisme de promotion et de défense de droits et qu'en ce sens, nous n'avons pas pour mission d'offrir ou de créer des services pour répondre à tous les besoins exprimés. Dans le même ordre d'idée, il importe d'ajouter que l'APHRSO ne disposant pas de ressources spécialisées à l'intérieur de ses services, elle ne peut être perçue comme étant une ressource professionnelle. En tenant compte de ces éléments, il apparaissait clair pour l'APHRSO qu'il fallait trouver une façon de clarifier le tout et ce, tant pour nos membres que pour nos partenaires du milieu.

L'autre élément important qui a retenu notre attention résulte dans la grande diversité de notre clientèle. En ce sens, il était important pour nous de tenir compte de cette diversité dans notre volet d'activités et la raison en est bien simple. En faisant un bref retour en arrière, nous sommes forcés de constater que les temps ont bien changés. Il n'y a pas si longtemps, nous reconnaissons que les personnes handicapées, notamment celles qui présentaient une déficience intellectuelle, avaient très peu accès à des activités de socialisation. En réponse à ce besoin, nous les avons regroupées et avons créé des activités susceptibles de les intéresser et ce, sans trop de questionnement.

Aujourd'hui, la plupart vont à l'école, travaillent ou ont accès à d'autres types d'activités pendant la journée. De plus, nous reconnaissons davantage le principe que chaque personne est unique et nous reconnaissons qu'elle a des intérêts, des capacités et des limites qui lui sont propres. On constate également que les partenaires du réseau travaillent différemment avec cette clientèle en misant davantage sur la normalisation et l'autonomie de la personne.

Suite à la page 3.

Suite de la page 2

Partant de ce principe, nous aurions tort de penser que nous pouvons continuer de les regrouper sur la seule base qu'elles ont une déficience commune et croire que peu importe l'activité que nous mettrons en place, elles vont aimer ça. La réalité est toute autre. Nous le constatons d'ailleurs depuis un certain temps car nous observons à l'intérieur de nos activités, des situations qui nous démontrent clairement que nos activités en grand groupe ne plaisent pas à tous.

Citons à titre d'exemple le mécontentement de certains membres qui se disent «tannés» de faire des bricolages et des dessins alors que d'autres apprécient grandement ce genre d'activités. Ou encore, notons les conflits qui surviennent entre un participant avançant en âge qui aimerait jouer aux cartes et discuter calmement avec ses amis alors que se trouve à ses côtés, un jeune adulte énergique qui veut danser et chanter à tue-tête. Ce genre de situation peut survenir à n'importe quel moment dans le cadre de nos activités, ce qui peut générer des tensions importantes au sein d'un groupe. De nombreux autres exemples pourraient d'ailleurs être évoqués en ce sens.

Pour éviter et corriger ce genre de situation et pour tenir compte davantage des intérêts de notre clientèle et de tout ce qui précède, nous avons épluché chacune de nos activités et avons analysé l'ensemble des éléments qui la compose:

- ◆ Qui fréquente cette activité;
- ◆ L'âge des participants;
- ◆ Les particularités de chaque participant;
- ◆ Le type de jumelage possible avec les participants;
- ◆ Le type d'activités proposées;
- ◆ Les objectifs visés en lien avec notre mission et l'atteinte de ces objectifs;
- ◆ Les résultats des consultations faites auprès des membres.

Après avoir fait le tour de notre programmation d'activités et après avoir validé certains éléments avec notre personnel, nous avons mis sur pied un comité de travail regroupant le personnel de direction et certains membres du Conseil d'administration pour revoir l'ensemble de nos pratiques. Cette démarche fût des plus constructives et a permis de proposer des changements intéressants sur nos façons de faire pour l'avenir. La présente édition du journal se veut donc le résultat de l'ensemble du travail accompli jusqu'à maintenant. Nous vous invitons à en faire la lecture afin de vous familiariser avec les changements à venir.

En espérant que les changements apportés seront appréciés par le plus grand nombre de personnes possibles. En ce sens, sachez que nous sommes conscients que certains participants qui fréquentent habituellement nos activités ne pourront plus le faire en raison des critères établis et en ce sens, soyez assurés que nous regrettons cette situation. Nous tenons cependant à rappeler que notre but premier était de nous assurer que ces changements répondent au plus grand nombre de participants possibles et ce, tout en étant le reflet de ce que nous sommes comme organisme. Rappelons également que l'APHRSO n'est pas le seul organisme à offrir des services. Qu'il s'agisse de besoins reliés aux loisirs, au répit ou au gardiennage, il existe peut-être d'autres types de ressources susceptibles de répondre à vos attentes.

*Nancy Côté
Directrice*

Objectifs et critères de participation à nos activités

Quilles

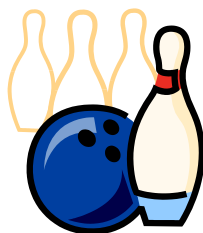


Cette activité a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre aux gens fréquentant le Salon de quilles de côtoyer nos membres et ainsi faciliter leur intégration sociale;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation;
- ◆ Permettre aux participants de faire partie d'une équipe dont les joueurs ont des capacités similaires.

Pour faciliter l'atteindre de ces objectifs, nous tenterons de regrouper en équipe les joueurs ayant des capacités similaires. De cette façon, chacun pourra participer à son rythme et l'encadrement du groupe sera adapté en fonction des besoins identifiés.

Notez que l'horaire de l'activité «Quilles» a été modifié pour mieux répondre aux besoins et faciliter le travail de notre partenaire, le Salon de quilles Le Riverain de Ste-Catherine.



Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.*

Objectifs et critères de participation à nos activités



Balle-molle

Cette activité, sous la supervision d'un entraîneur-bénévole, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer un sport d'équipe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène.*

Noter qu'à l'été 2010, la Balle-molle débutera en juin et se terminera en août.



Hockey cosom

Cette activité, sous la supervision d'un entraîneur-bénévole, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer un sport d'équipe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène.*

Objectifs et critères de participation à nos activités

Retrait de notre activité «Atelier d'expression artistique»

Considérant que cette activité répond difficilement à nos objectifs d'intégration et considérant que l'ensemble des activités proposées peuvent être intégrées à l'intérieur d'autres activités de la programmation (exemple: samedi-jeunes, camp d'été ou vendredis socioculturels), l'APHRSO a fait le choix de retirer cette activité de la prochaine programmation.

Nous avons cependant remplacé cette dernière par une nouvelle formule qui, nous le souhaitons, saura répondre à un plus large public.



Jeudi 5 @ 7

Cette activité aura pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de se retrouver entre amis autour d'un repas afin d'échanger sur les sujets qui les intéressent;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à une activité de type 5 @ 7 similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et /ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir la capacité de participer activement lors des discussions de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.*

Notez également que les choix de menu seront établis à l'avance pour assurer une variété et tenir compte des livraisons possibles à nos locaux.

⇒ Les coûts sont évalués à 10,00\$ par participation et serviront principalement à couvrir les frais du repas.

Cette nouveauté se tiendra tous les jeudis, de 17 h 00 à 19 h 00 et sera à l'essai à compter de l'automne prochain. Bien qu'il s'agisse d'une activité similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation, notez cependant qu'aucune boisson alcoolisée ne sera permise.

De plus, pour faciliter les échanges, nous prévoyons faire deux groupes qui seront formés en fonction des capacités et des intérêts des participants.

Objectifs et critères de participation à nos activités

Vendredis socioculturels

Cette activité a pour but de favoriser l'intégration et la participation sociale de nos membres adultes en leur permettant d'avoir accès à des activités de groupe dont les objectifs rejoignent la mission de l'organisme. Notez que les participants sont regroupés de manière à ce que les activités tiennent compte des capacités et des intérêts de chaque groupe.



Groupe 1

Ce groupe a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à des activités de groupe par le biais d'une programmation d'activités structurée;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir un encadrement de groupe plus soutenu visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ Être âgé de **18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Groupe 2

Ce groupe a pour objectifs de:

- ◆ Permettre aux jeunes adultes nécessitant un léger encadrement d'avoir accès à des activités similaires à celles vécues par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ Être âgé **entre 18 et 30 ans**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Avoir la capacité de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Groupe 3

Ce groupe a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux participants plus autonomes d'avoir accès à des activités similaires à celles vécues par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de faire des choix et planifier collectivement leur programmation d'activités pour la session;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ Être âgé de **30 ans et plus**
- ◆ Présenter une **déficience intellectuelle légère** avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Avoir la capacité de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.*

Objectifs et critères de participation à nos activités

Samedi-jeunes

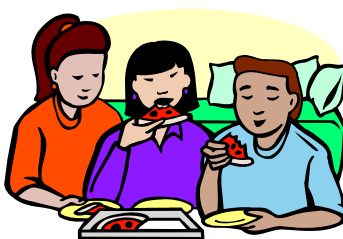


Cette activité a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux jeunes de participer à des activités de groupe;
- ◆ Permettre aux jeunes d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux jeunes de maintenir et/ou développer un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé entre 5 et 17 ans**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Fréquenter le milieu scolaire
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation ou nécessiter un support minimal.*



Considérant le nombre élevé d'activités s'adressant à notre clientèle adulte, l'APHRSO a convenu de restreindre l'âge de participation à l'activité «samedi-jeunes» et ce, pour permettre à nos participants âgés entre 5 et 17 ans d'avoir accès à une activité qui est davantage centrée sur leurs intérêts.

Notez que les changements apportés entreront en vigueur à compter de l'automne 2010.

Objectifs et critères de participation à nos activités

Camp d'été 2010

Cette activité a pour but de favoriser l'intégration et la participation sociale de nos membres en leur permettant d'avoir accès à des activités de groupe dont les objectifs rejoignent la mission de l'organisme. Notez que les participants sont regroupés de manière à ce que les activités tiennent compte des capacités et des intérêts de chaque groupe.

Groupe 1

Ce groupe a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux jeunes de participer à des activités de groupe par le biais d'une programmation d'activités structurée;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux jeunes de maintenir et développer un réseau social pendant la période estivale.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé entre 5 et 12 ans**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Fréquenter le milieu scolaire
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- * *Notez que l'APHRSO priorise l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour municipaux. En ce sens, nous travaillons avec nos partenaires du milieu pour soutenir et faciliter ce type d'intégration.*

Groupe 2

Ce groupe a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux membres de participer à des activités de groupe par le biais d'une programmation d'activités structurée;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux participants de développer ou maintenir un réseau social pendant la période estivale.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé entre 13 et 21 ans**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Fréquenter le milieu scolaire
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe

Groupe 3

Ce groupe a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à des participants plus autonomes nécessitant un léger encadrement d'avoir accès à des activités similaires à celles vécues par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de contribuer individuellement et collectivement à l'élaboration de la programmation des activités;
- ◆ Permettre aux participants de développer ou maintenir un réseau social pendant la période estivale.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé entre 13 et 21 ans**
- ◆ Présenter une **déficience intellectuelle légère** avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Fréquenter le milieu scolaire
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Avoir la capacité de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités

Il est à noter qu'aucun participant de ces groupes ne doit nécessiter d'encadrement et de supervision constante.

Objectifs et critères de participation à nos activités

Gang des pas pressés

Groupe de rencontres pour nos membres adultes ayant un handicap physique sans déficience intellectuelle associée.

Cette activité a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux membres de pratiquer une activité de socialisation;
- ◆ Permettre aux membres de développer un réseau social à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités;
- ◆ Favoriser les échanges sur des sujets qui les préoccupent.



Critères d'admission :

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience physique **sans** déficience intellectuelle associée.
- ◆ Avoir un intérêt pour les échanges de groupe
- ◆ Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.

PROGRAMMATION ET INSCRIPTION POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

La prochaine diffusion de notre Journal La Lumière sera distribuée à la fin du mois d'avril 2010. Cette parution inclura la description, les horaires et la tarification des activités de la programmation estivale que nous proposerons à nos membres .

Quant à la période d'inscription, elle aura lieu du 3 au 14 mai inclusivement. Comme par les années passées, les inscriptions se feront par téléphone ou en personne et ce, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Pour les participants désirant fréquenter le camp d'été, la pré-inscription se fera par téléphone du 3 au 14 mai. Nous ferons cependant parvenir aux familles un formulaire qui devra être complété et retourné au plus tard le 21 mai et ce, afin de valider l'inscription.

Notez qu'en raison des ressources disponibles, l'APHRSO ne peut garantir l'accès à tous ceux qui souhaiteraient s'inscrire à l'une ou l'autre des activités que nous proposons.

Rappel

Veuillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés le 2 et le 5 avril ainsi que le 24 mai 2010. Notez que les activités prévues à ces dates feront également relâche.

Bons congés à tous !

Références utiles

La Rescousse

La Rescousse regroupe en association les parents «naturels» d'enfants et d'adultes handicapés physiques, intellectuels, multi-handicapés, autistes et troubles envahissants du développement (TED).

Téléphone: 450-692-1521

Les services

- ◇ Écoute active, relation d'aide, références, conseils
- ◇ Service d'entraide sous différentes formes:
 - ◇ Banque de personnes-ressources de dépannage-gardiennage
 - ◇ Service de répit à domicile
 - ◇ Familles de répit disponible
- ◇ Soutien dans les différentes démarches entreprises par les parents pour l'obtention de services ou l'amélioration des ressources du milieu disponibles;
- ◇ Implication, soutien-conseil dans les dossiers de défense des droits des personnes handicapées;
- ◇ Support au développement de nouveaux services et nouvelles ressources;
- ◇ Activités de sensibilisation;
- ◇ Préparation et diffusion d'informations auprès des parents;
- ◇ Planification de conférences et soutien à la formation sur les problématiques impliquant les personnes handicapées et leur famille;
- ◇ Organisation de rencontres permettant divers soutiens;
- ◇ Groupes de discussions;
- ◇ Préparation de visites guidées;
- ◇ Café-rencontres ponctuels;
- ◇ Soupers à thème.

Territoire desservi:

- ◇ CLSC de Kateri
- ◇ CLSC Seigneurie de Beauharnois
- ◇ CLSC de Châteauguay

Centre Dysphasia offre différents services aux enfants dysphasiques, à ceux ayant des troubles envahissants du développement et à la famille.

(La Prairie) Téléphone: 450-724-3863

Action intégration en déficience intellectuelle (AIDI) est un organisme à but non lucratif qui dessert la population de la rive-sud de Montréal. Leur mission: Promouvoir et offrir des services tels que loisirs, répit, apprentissage à la vie en appartement, hébergement pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Sensibiliser et informer le public sur la réalité de ces personnes et favoriser leur intégration.

Site internet: www.actionintegration.org/fr

(Brossard) Téléphone : 450-676-5058

L'Association des camps du Québec fournit, entre autres, une liste de camps de vacances, dont ceux destinés aux personnes handicapées.

Site internet: www.camps.qc.ca

Téléphone : 1-800-361-3586 ou 514-252-3113

**ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RIVE-SUD OUEST
100 RUE STE-MARIE, LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**

Téléphone : 450-659-6519
Télécopie : 450-659-6510
Messagerie : info@aphrso.org

**Retrouvez-nous
sur le web!
www.aphrso.org**

Tout le monde y gagne!

**On peut souscrire ou renouveler un abonnement
individuel par téléphone au**

1 866 MATIQUE
1 866 628-4783

- Participation automatique aux tirages.
- Sélection de vos numéros ou mise-éclair.
- Option individuelle ou de groupe.
- Possibilité de paiement différé (à 3 mois d'intervalle) pour l'option individuelle.
- Loto-Québec vérifie vos numéros à chaque tirage.
- Vos gains vous sont postés directement.

Pour obtenir d'autres formulaires d'abonnement ou pour choisir un organisme, visitez la page *Lotomatique* du site <http://loteries.loto-quebec.com>.

Depuis 1978, plus de 36 millions de dollars ont été versés à des organismes sans but lucratif (OSBL) grâce à *Lotomatique*.

En vous abonnant à *Lotomatique* par téléphone, mentionnez le numéro et le nom de l'organisme sans but lucratif dont vous souhaitez contribuer au financement!

Merci au nom de l'OSBL suivant :

APHRSO
100, Ste-Marie
La Prairie, Qc J5R 1E8
(450) 659-6519

600 931-0000



Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SW-COC-002550
© 1996 Forest Stewardship Council



UN ABONNEMENT À



**LOTO
MATIQUE**

**Un choix
profitable!**



POSSIBILITÉ DE PAIEMENT DIFFÉRÉ



APHRSO

Numéro: 600 931 0000